



En partenariat avec :



*Green Djerba*  
POUR UN LABEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE  
DE L'ÎLE DE DJERBA

**Document synthétique**

**(Version provisoire)**

Juin 2019

## SOMMAIRE

### Avant-propos

### Genèse du projet

- Contexte
- Justificatif du projet

### Première partie : Principaux résultats du diagnostic

#### 1. INTRODUCTION

- 1.1 Démarche méthodologique
- 1.2 Objectifs
- 1.3 Déroulement du processus de planification

#### 2. CARACTERISATION DE LA SITUATION

- 2.1 Patrimoine historique et culturel ;
- 2.2 Catalogue des produits et services économiques durables ;
- 2.3 Culture environnementale citoyenne ;
- 2.4 Construction, Urbanisme & Aménagement du territoire ;
- 2.5 Gouvernance et développement local ;

#### 3. PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT

- 3.1 Introduction
- 3.2 Défis multiples
- Conclusion

## Deuxième partie : Le Label « *Green Djerba* »

### Introduction :

#### 4. VISION « GREEN DJERBA »

- 4.1 Orientations stratégiques générales
- 4.2 Conditions cadre générales

#### 5. PLAN D'ACTION

- 5.1 Introduction
- 5.2 Plan d'action par axes :
  - Activités économiques durables
  - Patrimoine historique et culturel
  - Culture environnementale citoyenne
  - Urbanisme et aménagement

#### 6. ESQUISSE DU LABEL

##### Introduction

- 6.1 Charte pour un développement durable de l'île : socle du Label
- 6.2 Guides de bonnes pratiques
- 6.3 Organisation d'un système de labellisation
- 6.4 Gouvernance du système de labellisation : OGD/DMO

#### 7. PERSPECTIVES

Balises et jalons pour le Label «*Green Djerba*»

#### CONCLUSION GENERALE

## Avant propos :

S'inscrivant dans le cadre du processus d'élaboration d'un Label pour un développement durable de l'île de Djerba «*Green Djerba*», ce document est le fruit d'une collaboration fructueuse entre des organisations de la société civile (six associations<sup>1</sup>), des collectivités locales (les communes de Houmt-Souk, Midoun et Ajim), des services techniques et administratifs de l'île et une équipe d'experts ayant une bonne connaissance des problématiques spécifiques de l'île. Coordonné par l'Association de sauvegarde de l'île de Djerba (ASSIDJE), ce processus a bénéficié également de l'appui technique et financier de la coopération allemande (GIZ) dans le cadre d'une subvention locale accordée au collectif des associations. L'institut des études technologiques (ISET) de Midoun s'est associé à cette initiative en participant activement à l'organisation et l'accueil des activités liées au processus d'élaboration du Label. Le pilotage de ce processus a été assuré par un comité (COFIL) impliquant les principaux acteurs locaux et régionaux concernés par le développement de l'île de Djerba.

Ce document restitue les travaux de la première phase du processus d'élaboration du label «*Green Djerba*», d'autres phases sont prévues ultérieurement pour finaliser le processus et assurer la mise en place effective du Label.

## GENESE DU PROJET

### a) Contexte

L'île de Djerba est un écosystème fragile qui a subi depuis des décennies une forte pression humaine liée à la mise en valeur de l'île notamment en matière de développement d'une activité touristique balnéaire qui constitue le secteur moteur de l'économie de l'île voire du gouvernorat de Médenine.

Cette pression a entraîné de nombreux processus de dégradation du patrimoine écologique et culturel qui sont préjudiciables pour la durabilité de l'écosystème djerbien et par conséquent pour le maintien de l'activité touristique et le dynamisme économique de l'île qui a le mérite de créer de la richesse et de l'emploi, non seulement au profit des populations de l'île mais également d'autres régions de Tunisie.

Face à cette situation, de nombreuses initiatives, visant à faire face aux multiples processus de dégradation de l'écosystème et du patrimoine de l'île et à réhabiliter son image de marque, ont été prises par les organismes publics, par les communes et par les acteurs de la société civile. Toutefois, ces initiatives restent marquées par leur aspect sectoriel voire expérimental et ne s'inscrivent pas dans une approche globale; de ce fait leur impact s'avère limité et elles n'ont pas permis réellement de faire face aux multiples processus de dégradation qui affectent l'écosystème et le cadre de vie de l'île de Djerba.

---

<sup>1</sup>Il s'agit de l'Association de sauvegarde de l'île de Djerba (ASSIDJE), l'association de Djerba Développement Forum (DDF), l'Association des Architectes de Djerba (AAJ), de l'Association Citoyenneté et Liberté (ACL) et de l'association Djerba Solidarité et Développement (DSD) et de 3D/Djerba Développement Durable

S'inscrivant dans un cadre de partenariat entre les acteurs institutionnels (Communes et services déconcentrés de l'Etat) et la société civile, la présente initiative vise à fédérer tous les efforts à travers la mise en place d'un label pour le développement durable de l'île appelé «*Green Djerba*»

» Il s'agit de la création d'un cadre stratégique concerté permettant :

- d'une part de relancer la dynamique économique de l'île de Djerba dans une perspective de diversification du tissu économique mais également de consolidation du secteur touristique qui constitue indéniablement le moteur de cette dynamique,
- d'autre part de créer les conditions cadre pour un développement durable de l'île de Djerba basé sur une gouvernance locale concertée permettant à tous les acteurs d'agir selon les exigences du Label de développement durable de l'île.

## **b) Justification du projet**

Visant à doter l'île de Djerba d'un « label pour un développement durable », le présent projet est le résultat d'un long processus de concertation entre de nombreux acteurs (associations, collectivités locales, secteur privé, services déconcentrés) qui ont pris conscience, à la suite des multiples crises environnementales et socio-économiques que l'île a connue notamment depuis 2011, de la nécessité de définir une vision et un cadre stratégique garantissant un développement durable de l'île. La mise en place d'un Label se justifie entre autres par les motifs suivants :

### ➤ *Dégradation de l'image de marque de l'île*

Le développement de l'activité touristique a été de tout temps basé sur des spécificités naturelles et culturelles locales (paysage, patrimoine, climat, architecture, artisanat...) qui ont forgé une image typique et caractéristique de l'île. Les différents processus de dégradation du patrimoine naturel et culturel qu'a connue l'île ces derniers temps ont largement affecté cette image. Ceci a eu des conséquences négatives sur l'ensemble des activités économiques et sociales.

Face à cette situation, le projet LABEL «*Green Djerba*» vise d'une part à réhabiliter l'image de marque de l'île de Djerba en tant que destination distinguée à l'échelle nationale et internationale et d'autre part à appuyer les nouvelles orientations du pays en matière de marketing territorial et touristique.

### ➤ *Risques et menaces pesant sur le patrimoine naturel et culturel*

Comme il a été signalé précédemment, l'île de Djerba connaît des processus de dégradation qui affectent son patrimoine naturel et culturel. Ces processus risquent de s'aggraver en raison, notamment du changement climatique dont les impacts attendus concernent entre autres l'élévation du niveau de la mer, l'érosion du littoral, la dégradation des ressources en eau, l'élévation de la température et son impact sur la consommation de l'énergie et de l'eau.

Sur un autre plan, la faiblesse des mesures et instruments de protection et de sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel, anarchiquement exploité, risque de faire perdre à jamais un précieux et irremplaçable capital patrimonial.

Dans ce cadre, le projet LABEL «GreenDjerba » vise à la fois à assurer une meilleure résilience de ce patrimoine face à ces risques et à garantir sa meilleure valorisation économique, sociale et culturelle.

➤ **Déficit d'organisation intersectorielle et territoriale et faible mobilisation des acteurs**

Au niveau de la coordination entre les institutions et les acteurs, force est de constater que l'île souffre d'un déficit préjudiciable à son développement durable. Ce déficit est aggravé par la subdivision de l'île en trois communes et trois délégations en l'absence d'un mécanisme de coordination et de concertation au niveau de l'île permettant une gestion intégrée et un aménagement adéquat de l'espace insulaire.

En outre, la coordination horizontale entre les services déconcentrés de l'Etat (Tourisme, agriculture, équipement, culture, environnement...) agissant au niveau de l'île, demeure insuffisante et reste marquée par un certain cloisonnement sectoriel. Le manque de coordination affecte également les relations entre les différents corps de métier y compris entre ceux qui relèvent du principal secteur d'activité de l'île à savoir le tourisme dont la gouvernance est loin d'être assurée par une structure harmonisée.

Face à cette situation le projet LABEL «GreenDjerba » vise à assurer une meilleure organisation et une mobilisation efficiente des acteurs agissant dans les différents domaines relatifs au développement durable de l'île.

➤ **Absence d'une approche intégrée du développement de l'île**

Bien qu'il ait eu des effets incontestablement positifs sur le développement économique et social, le secteur touristique est demeuré dans une certaine mesure isolé du reste des activités traditionnelles de l'île, notamment l'agriculture, l'artisanat et la pêche. En outre, sur le plan spatial, l'activité touristique, essentiellement balnéaire, est restée confinée dans le Nord- Est de l'île dans la zone dite «zone touristique».

Ce déficit d'intégration économique et spatial de l'activité touristique n'a pas induit les effets d'entraînement escomptés et a montré ses limites en termes de création de richesse et d'emploi, et par conséquent de développement durable de l'île. En outre, le secteur du tourisme balnéaire commence à enregistrer une certaine saturation liée à l'épuisement de l'avantage comparatif du tourisme balnéaire de masse low-cost.

Face à cette situation le projet LABEL «GreenDjerba » vise, dans une perspective de durabilité, d'une part une plus grande diversification du tissu économique de l'île et d'autre part une meilleure intégration de l'activité touristique dans l'environnement économique et spatial insulaire.

➤ **Défi et exigences du processus de décentralisation**

En vertu de sa nouvelle Constitution (janvier 2014) et du nouveau Code des collectivités locales (avril 2018), la Tunisie s'engage dans une dynamique de décentralisation, où les collectivités locales sont appelées à jouer un rôle de premier plan dans l'organisation, la gestion et le développement de leurs territoires. Dans ce cadre, les trois Communes de l'île de Djerba sont appelées à faire face conjointement à ce défi en développant leur capacités en matière de gouvernance locale et ce à travers la mise en place d'un cadre stratégique et institutionnel approprié pour un développement durable de l'île.

Dans ce contexte, le projet LABEL «Green Djerba » vise à contribuer au renforcement des capacités des collectivités locales en matière de décentralisation et de gouvernance locale dans une perspective de développement durable de l'île.

Première partie

**Principaux résultats  
du diagnostic**

# 1. INTRODUCTION

## 1.1 Démarche méthodologique

Sur le plan méthodologique, l'approche participative a été privilégiée dès le départ et ce en vue d'assurer une véritable appropriation du processus d'élaboration du Label par les acteurs concernés au niveau de l'île. Cette approche vise également à assurer par la suite un portage institutionnel, politique et citoyen du futur Label de développement durable de l'île dont la mise en œuvre nécessite effectivement un engagement de la part de toutes les parties prenantes dans le cadre d'une bonne gouvernance du territoire.

Le processus d'élaboration du Label «*Green Djerba*» vise à promouvoir un engagement effectif des différents secteurs économiques et sociaux en faveur du développement durable de l'île de Djerba et ce dans le cadre d'une dynamique d'innovation territoriale soutenue par l'adhésion volontaire des parties prenantes.

## 1.2 Objectifs

L'objectif général assigné au processus d'élaboration du projet «*Green Djerba*» vise à élaborer une vision stratégique en vue de la mise en place d'un label pour un développement durable de l'île. Quant aux objectifs spécifiques, ils se déclinent comme suit :

- Assurer une meilleure organisation sectorielle et territoriale ainsi qu'une mobilisation efficiente des acteurs agissant dans les différents domaines relatifs au développement durable de l'île sur la base du label.
- Contribuer au renforcement des capacités des collectivités locales en matière de décentralisation et de gouvernance locale dans une perspective de développement durable de l'île, et ce sur la base du label.
- Réhabiliter l'image de marque de l'île de Djerba en tant que destination touristique distinguée à l'échelle nationale et internationale, et ce sur la base du label.
- Assurer une meilleure résilience du patrimoine naturel et culturel face aux processus de dégradations et aux risques liés aux impacts du changement climatique
- Esquisser les contours du label «*Green Djerba*» et la procédure aboutissant à sa mise en place.

## 1.3 Déroulement du processus de planification

S'étalant sur une période de sept mois, le processus d'élaboration du Label «*Green Djerba*» comporte les cinq étapes suivantes :

### **1ème étape : Identification des axes d'intervention prioritaires**

Du 22 au 25 mai 2018, concertation, entre les membres du collectif des associations partenaires du projet en vue de l'identification des axes d'intervention prioritaires pour l'élaboration d'une vision stratégique de l'île de Djerba tenant compte de son développement durable , à savoir :

- Patrimoine historique et culturel
- Catalogue des produits et services économiques durables
- Culture environnementale et écocitoyenneté
- Construction, urbanisme et aménagement du territoire
- Gouvernance et développement local

### **2ème étape : Démarrage du processus**

26 octobre 2018 : atelier de démarrage, avec au programme :

- Présentation du processus d'élaboration du Label.
- Proposition des axes d'intervention prioritaires identifiés, concertation et validation par les acteurs concernés
- Constitution du COFIL du processus
- Recueil des propositions d'amélioration et recommandations

### **3ème étape : Étude des axes d'intervention prioritaires**

S'étalant du 21 novembre 2018 au 20 mars 2019, cette étape comporte 3 phases qui ont fait l'objet d'ateliers de concertation avec les acteurs concernés.

- Phase I de diagnostic : État des lieux, analyse, étude comparative et diagnostic tenant compte du degré de durabilité des axes prioritaires identifiés. Les résultats de cette phase ont été présentés au COFIL le 26 décembre 2018.
- Phase II : Orientations stratégiques, identification des conditions-cadre et propositions pour le plan d'action. Présentation au COFIL le 05 mars 2019.
- Phase III : Intégration entre les axes stratégiques et élaboration des documents pour l'atelier de planification.

### **4ème étape : Planification**

Développement d'une vision stratégique de l'île de Djerba et des plans d'actions opérationnels des axes d'intervention prioritaires, dans le cadre d'un atelier de planification le 21 et le 22 mars 2019 qui a donné lieu à :

- une présentation et discussion des rapports relatifs aux axes stratégiques
- une concertation sur une vision stratégique de l'île de Djerba et validation en plénière
- une identification avec une approche participative (travaux de groupes) des différentes propositions pour un plan d'action opérationnel pour la mise en place du Label.
- des recommandations pour l'esquisse du label « *Green Djerba* ».

### **5ème et dernière étape du projet**

Elle est consacrée à documenter synthétiquement le déroulement du projet et à finaliser tous les documents y afférents.

## 2. CARACTERISATION DE LA SITUATION

### Introduction :

Élaboré en phase I du projet, le diagnostic des cinq axes prioritaires a permis de caractériser la situation de chacun des axes. Par ailleurs, ce diagnostic a pris en considération deux aspects importants :

- Nécessité de prendre en considération la dimension de durabilité et d'adaptation au nouveau contexte socioéconomique et environnemental, dans l'analyse de la situation de chaque axe et de son impact sur le développement de l'île de Djerba.
- Nécessité de tenir compte de la complémentarité et de l'interdépendance entre les différents axes objet du diagnostic.

Ces deux dimensions sont en effet intimement liées comme le sont par ailleurs les relations entre les divers axes de cette étude qui interagissent ensemble continuellement, comme illustré ci-après :

- L'environnement (axe 3) et le patrimoine (axe 1) constituent les fondements de l'identité territoriale de l'île de Djerba. En effet ce sont les conditions géographiques et les héritages historiques qui donnent à Djerba sa spécificité, ses potentialités et ses contraintes.
- C'est dans ce cadre géographique et dans la continuité de ces héritages historiques que se sont développées et ont évolué les activités humaines (axe 2). C'est le cas de l'activité touristique dont le traitement fera référence aux impacts de ce secteur sur l'environnement et à l'intégration du patrimoine culturel dans la chaîne de valeur du produit touristique.
- L'urbanisation et l'aménagement du territoire (axe 4) qui constituent un processus dynamique sont en constante évolution et en interaction avec les autres dimensions et composantes du système insulaire.
- Enfin la gouvernance et développement local (axe 5), ou la gestion rationnelle et réfléchie du territoire, constitue la clé de voûte de tous le système insulaire.

Ce diagnostic a porté sur les cinq axes prioritaires suivants :

- Patrimoine historique et culturel
- Catalogue des produits et services économiques
- Culture environnementale et écocitoyenneté
- Construction, urbanisme et aménagement du territoire
- Gouvernance et développement local

## *Patrimoine historique et culturel*

L'île de Djerba constitue un cas d'étude intéressant pour la question du patrimoine pour plusieurs raisons. Tout d'abord, sa position « périphérique », aux confins du monde méditerranéen, qui en a fait autant un lieu privilégié de passage que de refuge. C'est aussi un endroit où se croisent les influences sahariennes et les apports méditerranéens. Enfin, toutes les périodes historiques y sont attestées depuis la préhistoire jusqu'aux temps modernes. Enfin, l'île de Djerba constitue un patrimoine extraordinairement riche, mais fragile étant donné qu'il est menacé sérieusement par des facteurs naturels et anthropiques.

### *Un patrimoine riche*

Nous constatons que l'île de Djerba recèle un patrimoine aussi riche que varié, comme en témoignent ses sites archéologiques et ses monuments historiques qui sont éparpillés tant à l'intérieur des terres que sur le littoral. Parmi les établissements antiques, il importe de signaler Henchir Bourgou, Meninx, Guellala, Ghizène et Souq el Guébli.

Quant aux monuments les plus caractéristiques, il y a lieu d'évoquer les mosquées avec leur architecture sobre dont le nombre dépasse les 250, les forteresses datant pour la plupart entre le 10<sup>e</sup> et le 16<sup>e</sup> siècle, et les menzels qui constituaient jadis le mode d'établissement humain spécifique de l'espace insulaire.

En ce qui concerne les activités économiques traditionnelles, elles sont représentées entre autres par des huileries souterraines, des ateliers de tissage, des fours de potiers, des fours à chaux et des caravansérails. Ces vestiges témoignent d'un savoir-faire ingénieux qui a permis au « Jerbien » de mener une économie durable en utilisant judicieusement les ressources locales disponibles aussi bien pour les matériaux de construction que pour les artefacts dont il se servait pour répondre à ses besoins quotidiens. C'est le cas par exemple de la pêche traditionnelle (notamment le système « Zraieb ») qui constitue de ce point de vue là un modèle ingénieux d'une exploitation rationnelle et respectueuse de la nature et de ses ressources.

### *Un patrimoine non inventorié, mal connu, peu documenté*

Malgré les travaux de recherche relatifs aux sites antiques et aux monuments historiques de Djerba, il reste beaucoup à faire tant au niveau des connaissances que sur le plan de la valorisation. En effet, il n'y a toujours pas de sites antiques totalement explorés et visitables à Djerba, ce qui constitue en soi un handicap majeur pour le développement du tourisme culturel. Seul le site de Meninx a bénéficié d'un début de travaux d'exploration et fouille.

Par ailleurs, il convient de signaler la faiblesse des projets de mise en valeur du patrimoine. En effet, seuls les monuments historiques fort Ghazi Mustapha et la mosquée Fadhloun sont aménagés pour des visites touristiques. Quant au patrimoine immatériel (artistique, vestimentaire, culinaire...), il demeure peu appréhendé et faiblement mis en valeur.

### *Principales menaces*

L'important déficit en matière de protection et d'entretien, associé à la convoitise et au pillage, constituent les principales menaces au patrimoine. En effet :

- Malgré les nombreuses restaurations effectuées sous l'égide de l'Institut National du Patrimoine, plusieurs monuments sont dans un état de délabrement avancé.

- Plusieurs atteintes aux monuments historiques ont été enregistrées ces dernières années allant du pillage des parpaings et des éléments d'architecture (cas de la mosquée Oulehi) jusqu'au creusement de fosses à la recherche de présumés trésors (cas de la mosquée El Hara, et de celle d'El Outa...).
- Plusieurs terrains adjacents aux mosquées qui faisaient historiquement partie de leur servitude ont parfois été occupés par des citoyens qui prétendent détenir des titres de propriétés.
- Plusieurs constructions anarchiques ont été érigées dans les environs immédiats des monuments historiques, ce qui n'a pas été sans polluer visuellement l'environnement patrimonial. En outre, plusieurs extensions illégales faites sur des mosquées historiques ont provoqué de graves défigurations comme c'est le cas pour Medrajen (à Mezraya) et Tlakine.
- Il y a de moins en moins d'artisans aptes à reproduire les anciens procédés de travail. C'est un domaine qui est devenu moins attractif pour les jeunes séduits par l'émigration. Certains savoir-faire ont complètement disparu : c'est le cas par exemple de l'émaillage de la céramique : une technique qui a fait la réputation de la poterie djerbienne depuis le XII<sup>e</sup> siècle.
- Il y a très peu d'efforts pour sensibiliser les citoyens à l'importance de ce patrimoine et des menaces qui pèsent sur lui. Les initiatives prises par la société civile restent insuffisantes et requièrent un soutien de la part des collectivités locales et de l'Etat.
- Un des problèmes majeurs dont souffrent les menzels, qui menacent ruine, réside dans le fait qu'ils appartiennent à plusieurs propriétaires et souvent absentéistes. Par ailleurs, le morcellement des propriétés foncières rend toute intervention extrêmement compliquée pour l'entretien et la sauvegarde des menzels.

Ce legs culturel menacé pour les multiples raisons évoquées n'a pas été suffisamment valorisé jusqu'à présent. D'autres expériences internationales, telles que celle de Malte ou de la région PACA (France), confrontés aux mêmes défis que l'île de Djerba, ont su apporter des réponses satisfaisantes et faire du tourisme culturel un véritable vecteur de développement durable. Ces expériences méritent d'être méditées.

## *Catalogue des produits et services économiques durables*

L'économie locale à Djerba est originellement conçue sur la complémentarité des activités et des ressources qu'elles soient agricoles, maritimes, artisanales ou surtout commerciales à l'image de la famille djerbienne. Ces différentes activités, partie intégrante de l'organisation traditionnelle du système djerbien, sont partiellement en régression, faute de compétitivité, d'attractivité, notamment pour les jeunes, et d'intégration intersectorielle. Le développement d'un système touristique, essentiellement balnéaire, a eu certes un impact positif sur l'économie locale mais les effets multiplicateurs sont restés insuffisants pour faire face à la régression de nombreuses activités traditionnelles.

### *Une agriculture assez marginale*

Malgré un climat aride, l'agriculture Djerbienne se distingue par de nombreux produits de terroir tels que la pomme douce de Djerba, le raisin Meski, l'abricotier Baccour, la figue de Djerba, le citron vert « sakastli », et les dattes Lemsi et Metata. Les sous-produits sont souvent utilisés dans le domaine de l'artisanat et de la pêche. En outre, l'activité agricole a le mérite de produire un paysage typique

dominé par l'association olivier/palmier. Ainsi, on peut qualifier l'agriculture à Djerba comme une activité multifonctionnelle.

Ceci étant, il convient de signaler que la production agricole locale reste limitée et ne couvre, selon les données disponibles en 2017, qu'environ 27% des besoins de l'île en légumes et 16% en fruits. En réalité, la production locale est très variable selon les années et reste fortement dépendante de la pluviométrie annuelle. Par ailleurs, la surexploitation de la nappe douce de la zone de Mahboubine/Sedighiane a entraîné la régression de certaines cultures et espèces arboricoles de l'île telles que les agrumes. En outre, les structures foncières sont caractérisées par le morcellement excessif des terres agricoles et par la persistance de formes de propriétés assez archaïques tel que l'indivision et le système « Sejlil » qui constituent une contrainte pour l'assainissement de la situation foncière de l'île.

L'impact de l'agriculture sur l'économie djerbienne reste très faible et représente, selon le recensement général de la population de 2014, seulement 3 % à Houmt Souk, 3,5 % à Midoun et 9 % à Ajim de la population active et ce contre 6,4 % pour le gouvernorat et 14 % au niveau national. En somme, le secteur agricole peut être qualifié d'une activité résiduelle assez marginale dont la production (surtout l'huile d'olive) est essentiellement destinée à l'autoconsommation. Toutefois, il y a lieu de rappeler le rôle important que joue l'agriculture dans la préservation du paysage spécifique de l'île qui constitue une ressource essentielle pour l'attractivité de l'île et de son secteur touristique.

### **Une pêche traditionnelle en voie de disparition**

Grâce à son littoral et sa position dans le Golfe de Gabes, l'île de Djerba bénéficie d'une certaine richesse halieutique qui a permis une activité de pêche assez importante notamment à travers les pêcheries fixes « zrayeb », la pêche *aux éponges et aux poulpes*.

La flottille, bien adaptée à la pêche côtière artisanale, comporte 1442 barques côtières, dont seulement 172 sont motorisées. Quant à l'infrastructure portuaire, elle se limite à deux ports assez modestes. L'île de Djerba ne dispose pas d'unités d'aquaculture. Ces unités sont plutôt installées au niveau du golf de Boughrara.

En 2017, la production de la pêche à Djerba a atteint 2817 tonnes, soit 15 % de la production du Gouvernorat de Médenine (18 257 tonnes). La majeure partie de cette production est destinée à la consommation à l'état frais. L'essentiel de la production revient à la pêche côtière (2725 tonnes). (SDAZS, 2019).

La modernisation de cette activité a entraîné, comme partout dans le golfe de Gabes, une certaine surexploitation de la ressource et un recul de l'activité et de la production halieutique. Également, la pollution maritime, due essentiellement aux rejets du phosphogypse de la zone industrielle de Gabes, a eu un impact négatif sur le secteur de la pêche. Ceci étant dit, il convient de signaler que la production de la pêche locale reste très prisée par le consommateur de l'île comme en témoigne l'attractivité exercée par le marché des poissons à la criée de Houmt Souk. Quant à l'approvisionnement du secteur touristique en poissons, il est assuré principalement par des apports externes à l'île.

### **Un artisanat en perte de vitesse**

L'artisanat, en particulier le travail de la laine, du lavage au cardage, en passant par le filage et le tissage, marquait la vie économique et sociale de l'île. Il constituait une source de revenus importante pour les djerbiens. L'orfèvrerie, essentiellement pratiquée par la communauté juive de

l'île et réputée dans tout le pays, est l'expression d'un savoir-faire ancestral. La poterie djerbienne utilitaire et de grand gabarit (jarres, amphores, gargoulettes) a laissé place à la poterie de commerce (poterie-souvenir) recherchée par les touristes provenant essentiellement de la région du Cap Bon. Également, le tissage, qui faisait la fierté de Djerba et qui lui a longtemps permis d'être la plaque tournante de la laine de sud tunisien, est en régression continue.

Le manque d'innovation, les difficultés de transmission du savoir-faire aux jeunes, la concurrence des produits artisanaux importés de l'étranger souvent par des circuits informels, la faible politique de promotion du produit artisanal local et surtout la grande dépendance du secteur de l'artisanat au tourisme sont à l'origine des difficultés actuelles du secteur de l'artisanat à Djerba.

### ***Le Tourisme : un secteur dominant mais « déconnecté »***

L'économie de Djerba et la région Sud-Est doit son développement économique au tourisme essentiellement. Les principaux bénéficiaires sont les acteurs directs du secteur (hôtellerie, restauration, cafés). Les autres activités économiques du secteur primaire et secondaire sont faiblement touchées par cette expansion économique. Le tourisme a insufflé de la vitalité au secteur tertiaire de l'île. Mais ce dynamisme demeure relatif et masque d'importantes faiblesses et impacts négatifs notamment sur le plan environnemental. En outre, on constate un manque d'attractions spécifiques, en dehors des activités balnéaires. De ce fait, les atouts (naturels, historiques, culturels, patrimoniaux) de l'île sont insuffisamment valorisés par le secteur touristique. Ainsi, on peut dire que Djerba a connu une certaine « déconnexion » de l'activité touristique vis-à-vis du reste du territoire et de l'économie locale et ce au profit d'une intégration fonctionnelle de cette activité et de la zone touristique au marché international. Cette « déconnexion » est complète et aucune mesure correctrice ne semble être prise.

### ***Limites du tourisme balnéaire et impératif de changement***

Le tourisme balnéaire de masse à Djerba constitue une « mono activité » caractérisée par :

- Un positionnement en bas de gamme de l'offre touristique, s'exprimant par une baisse continue des prix des prestations et de la qualité des services et conduisant ainsi à une faible rentabilité des unités hôtelières, dont une partie se trouve en difficulté.
- Un impact économique limité au niveau local, lié notamment à la localisation en dehors de l'île des sièges sociaux des entreprises touristiques, à la faible participation de la production locale dans l'approvisionnement des unités hôtelières et à la forte dépendance au marché émetteur européen, dominé par les tours opérateurs (TO).

Après une phase de forte croissance du secteur touristique ayant entraîné une transformation remarquable de l'économie insulaire avec indicateurs économiques et sociaux favorables, force est de constater que le tourisme à Djerba fait face, aujourd'hui, à une phase de saturation. De ce fait, on peut dire que l'activité touristique et l'économie de l'île en général se trouvent à la croisée des chemins. Par conséquent, il est impératif d'entreprendre une évaluation des différents impacts (coûts) économiques, sociaux et environnementaux de l'activité touristique et de repenser son développement futur dans une perspective de durabilité. Autrement dit, la tendance à augmenter la capacité d'hébergement à Djerba associée au mode actuel d'exploitation intensive des espaces côtiers ne peuvent plus être considérés comme une stratégie appropriée. Cette tendance pourra être inversée grâce à une rénovation de l'activité touristique et à une diversification du tissu

économique de l'île afin de mieux répondre aux demandes des biens et services spécifiques et mieux valoriser le patrimoine et les atouts locaux.

### **Conclusion :**

Un développement local durable et intégré valorisant le patrimoine et les atouts de l'île de Djerba est plus que nécessaire pour rétablir l'équilibre intersectoriel et réduire les atteintes à la qualité de vie pour la population locale. De ce fait, le tourisme doit être considéré comme un moyen de développement local et non une fin en soi. Il peut contribuer à améliorer la durabilité d'une destination si l'économie locale est diversifiée résiliente avec des effets multiplicateurs importants sur tout le territoire insulaire. Pour ce faire, une charte favorisant les bonnes pratiques et un processus de « labellisation » encadrant toute l'activité économique et sociale, dans une perspective de durabilité, devraient être mis en place. Le secteur touristique, en tant que force locomotrice de l'économie insulaire, est amené à s'engager en premier.

## **Culture environnementale citoyenne**

### **Introduction :**

En dépit de son effet positif sur le plan économique et social, l'activité touristique balnéaire a eu plusieurs impacts négatifs sur l'environnement. En effet, l'île, dont le climat semi-aride constitue déjà une contrainte majeure pour son développement, est soumise à de multiples processus de dégradation qui affectent négativement son écosystème et ses ressources naturelles. A ce propos, plusieurs menaces pèsent sur le littoral et le milieu marin et sur les ressources en eaux souterraines et les paysages naturels. Sur un autre plan, le changement climatique constitue une réelle menace pour l'île dont les effets négatifs concernent notamment l'érosion du littoral et le recul du trait de côte sous l'effet de l'élévation du niveau de la mer. La vulnérabilité des agro systèmes (oléiculture) et la dégradation des conditions de vie des populations locales et de la clientèle touristique de la région (confort thermique) sont également accentuées. Par ailleurs, la gestion défectueuse des déchets est devenue une source de nuisance particulièrement préjudiciable, affectant négativement à la fois le cadre de vie des populations locales et l'image touristique de l'île.

### **Etat de l'environnement dans l'île de Djerba**

Constituant un écosystème fragile, l'île de Djerba a subi un grand nombre de dégâts durant les dernières décennies, ayant affecté ses ressources naturelles et compromis son équilibre séculaire. Il s'agit notamment :

- Une érosion généralisée des plages en relation avec une expansion anarchique des constructions et des établissements touristiques au dépend des dunes bordières et aggravée par le changement climatique
- Un stress hydrique dû à une consommation d'eau en croissance rapide nécessitant le recours aux ressources non-conventionnelles (dessalement des eaux saumâtres et de l'eau de mer).
- Une croissance urbaine anarchique et le recul de l'activité agricole engendrant la dégradation des paysages ruraux et l'appauvrissement de la biodiversité.
- Une dégradation de la biodiversité marine en rapport avec la pollution du golfe de Gabès, la surexploitation des ressources halieutiques et de la marginalisation des techniques de pêche traditionnelles.

- Une protection insuffisante des zones humides, en dépit de leur rôle régulateurs, face à l'élévation du niveau de la mer, du au changement climatique.
- Une gestion déficiente des déchets urbains et touristiques.
- Un traitement insuffisant des eaux usées, peu valorisées.

Ces dommages environnementaux sont le résultat des mutations socioéconomiques accélérées, de programmes et actions inopérants en matière d'environnement, de la faible coordination entre les acteurs concernés et le faible degré de culture environnementale chez les citoyens.

### *Conscience citoyenne par rapport aux contraintes environnementales*

Face aux contraintes environnementales évoquées ci-dessus, il convient de signaler l'importance de la mobilisation de la société civile et en premier lieu l'Association de sauvegarde de l'île de Djerba (ASSIDJE) dont la création en 1975, témoigne déjà d'une prise de conscience précoce de la cause environnementale. Dans ce cadre, l'ASSIDJE a élaboré en 2002 l'Agenda 21 de l'île, qui malheureusement n'a pas été suivi d'effet. La société civile, en général, a eu aussi le mérite de se mobiliser massivement après la Révolution en contribuant à faire face aux multiples crises environnementales et en particulier celle des déchets. Ainsi, de nombreuses associations citoyennes se sont mobilisées partout dans l'île pour contribuer à l'atténuation de l'impact de cette crise, à travers des actions de sensibilisation et de nettoyage des lieux publics et des espaces naturels, ainsi que par des initiatives de mise en œuvre de divers petits projets de tri sélectif et de valorisation des déchets.

Concernant les citoyens, leur engagement en matière de protection de l'environnement est demeuré généralement limité faute de mobilisation efficace et continue et de l'absence de stratégie de communication des acteurs publics en particulier. Toutefois, il convient de signaler que les citoyens répondent généralement positivement aux initiatives sollicitant leur participation à la protection de l'environnement et ce à l'instar de l'expérience de tri sélectif des déchets initiée en 2013 par la commune de Houmt Souk dans les secteurs Taourit et Mellita.

La conscience citoyenne en matière d'environnement se manifeste davantage au niveau de la gestion de l'eau. En effet, Le recours habituel à l'aménagement des citernes dans les maisons, ou dans les lieux publics, comme les mosquées et les établissements éducatifs, en vue de la collecte des eaux pluviales, traduit la conscience quant à la valeur d'une telle ressource et le souci partagé et commun de la préserver. Le projet pilote « *Valorisation des eaux et plantation de jardins dans les établissements scolaires et aménagement des fesguias (citernes) à Djerba. 2009/2010* », réalisé par l'ASSIDJE, en partenariat avec le FEM, met en exergue le rôle de la société civile dans la contribution à la sensibilisation de la population à l'importance de la problématique de l'eau. Toutefois, **en matière** de réutilisation des eaux usées traitées, force est de constater que leur valorisation demeure très limitée, alors que l'île connaît un stress hydrique permanent.

Sur un autre plan, le degré de prise de conscience de la problématique des zones humides est très limité alors que l'équilibre de l'écosystème insulaire est fortement dépendant de la bonne gestion de ces zones dont trois figurent déjà sur la « *Liste Ramsar <sup>2</sup> des zones humides d'importance internationale* », et une quatrième, en l'occurrence LellaHadhria, qui fait l'objet actuellement d'une initiative de la part de la société civile pour son inscription. En réalité, la problématique des zones

<sup>2</sup> Ras Rmel ,Gastil et Bin el Oudiane. L'Assidje a joué un rôle avant-gardiste dans ce domaine en parvenant, en partenariat avec le FEM, à classer les trois zones sur la Liste Ramsar, et à monter un projet (en cours), visant au classement de LellaHadhria

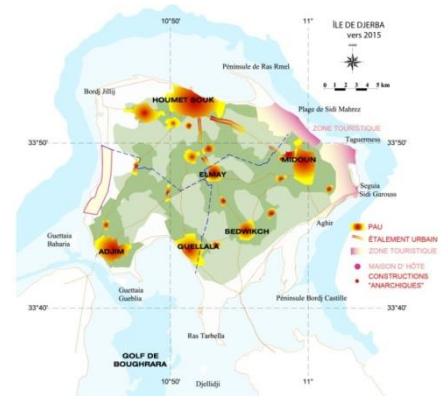


L'impact de ces mutations sur le territoire insulaire :

- Concentration urbaine dans et en périphérie des agglomérations existantes.
- Mitage de l'espace rural et un étalement urbain, le long des grands axes routiers,
- Forte occupation du secteur Nord-Est de l'île par les activités touristique,

### *Au niveau de la zone touristique*

Après l'installation dans les années 60, de quelques petites unités hôtelières, nous assistons début des années 70, à l'aménagement de la zone touristique et, à l'accélération du rythme des constructions hôtelières, pour atteindre 10 000 lits environ en 1988. A cette date, la révision du plan d'aménagement de zone touristique est entamée. Elle se traduit par l'extension démesurée de la capacité de la zone, atteignant 50.000 lits, au dépend des espaces libres. Les dunes sont absorbées et le haut des plages privatisés, rétrécissant les accès publics vers le front de mer.



### *Au niveau des centres urbains*

Les principaux centres urbains se sont densifiés sous l'effet de l'attractivité qu'elles exercent sur les populations locales et régionales à la recherche d'emploi et attirées par la présence des équipements publics notamment éducatifs et de santé.

- Houmt-Souk, chef-lieu traditionnel de l'île, a vu sa population augmenter sensiblement, en raison de la présence des principaux équipements (Lycée technique, Hôpital régional...), administration (Délégation, municipalité, Tribunal...) et autres organismes publics (PTTT, STEG, SONEDE...).
- Midoun, par sa proximité de la zone touristique et sa promotion en siège de délégation et de municipalité en 1985, est devenue progressivement un deuxième pôle urbain, aussi important que celui de Houmt-Souk.
- Ajim, en dépit de sa promotion en tant que délégation et municipalité, également en 1985, ne s'est pas développé avec la même ampleur que les deux autres centres à cause de la faiblesse de sa base économique peu impactée par l'activité touristique.

En plus de ces trois principaux centres urbains, d'autres localités tels que Guellala, Sedouikech, El May, Mellita ont enregistré un certain développement urbain suite à leur promotion en tant qu'arrondissements municipaux, à l'implantation d'équipements et de services de proximité et à la valorisation de certains atouts spécifiques (poterie à Guellala, proximité de l'aéroport à Mellita...).

## ***Impact de l'urbanisation sur le développement durable de l'île***

La dynamique urbaine que nous venons de signaler au niveau de l'île, tant au niveau des 3 principaux centres urbains qu'au niveau des localités et de l'espace rural, n'est pas restée sans impacts sur le développement durable de l'île<sup>3</sup> et qui se manifestent à travers :

### ***Une tendance à un surpeuplement de certains secteurs de l'île***

La pression démographique à Djerba est très sensible principalement à Midoun et à Houmt-Souk. Quant à Ajim, on constate plutôt une certaine stagnation de sa population. En effet le taux de croissance de la population de Djerba dépasse largement le taux national (1,03%) ou régional (1,04%), pour la période située entre 2004 et 2014. Il est annuellement de 2.33% à Midoun et 1.58% à Houmt-Souk. Cette croissance démographique est la résultante d'un solde migratoire positif à Djerba qui s'explique principalement par l'attractivité de l'île à cause des opportunités d'emplois qu'offre l'activité touristique. Cette forte croissance démographique se traduit par un certain surpeuplement de certains secteurs de l'île et par une forte pression exercée au niveau de la construction notamment des habitations.

### ***Une pression accrue sur le foncier***

Bien qu'elle soit diffuse la pression foncière est particulièrement sensible dans les secteurs proches de la zone touristique. De ce fait, le foncier à Midoun et sa périphérie subit une forte pression pour la construction.

Par ailleurs, la pression sur le foncier, qui a accaparé entre 2008 et 2018 environ 2370 ha, est sensible aussi bien à l'intérieur des plans d'aménagement urbain (PAU) qu'à leur périphérie ainsi que au niveau de l'espace agricole lointain d'où l'étalement du tissu urbain et la formation de corridors le long des grands axes. Dans les zones agricoles, la demande foncière est de plus en plus importante à cause du bas prix des terrains et l'accessibilité aux réseaux. Ce phénomène, qui est entrainé la multiplication de noyaux d'habitat spontané d'envergure, est facilité par la spéculation foncière, le laxisme de l'administration et les failles que permet la réglementation en vigueur.

À ce propos, l'existence, essentiellement à Midoun, des PAU en cours d'études depuis plusieurs années, nourrit la spéculation foncière et favorise la multiplication des extensions urbaines illégales qui représentent environ 45 % des logements construits couvrant 96 ha des 215 construits annuellement. Ceci nécessite d'accélérer la révision et l'approbation des divers PAU de l'île en vue d'assurer une meilleure maîtrise de l'évolution de son tissu urbain.

### ***Un recours généralisé à des techniques et matériaux de construction et des ressources non durables***

Dans le domaine de la construction et de l'urbanisme certains déficits sont constatés en termes de durabilité, cela concerne en particuliers :

---

<sup>3</sup> Ces impacts sont bien analysés par l'étude en cours du Schéma Directeur d'Aménagement de la zone sensible de l'île de Djerba(SDAZS) - Ministère de l'équipement de l'Habitat et de l'aménagement du territoire, Rapport de la phase, janvier 2019.

- L'utilisation de matériaux de faible résistance thermique par conséquent le recours accru aux moyens énergivores pour la climatisation et le chauffage. La multiplication des baies vitrées et l'attention insuffisante dans l'orientation des bâtiments compliquent la situation et rendent l'obtention d'un bon niveau de confort thermique difficile et coûteuse.
- La maîtrise urbaine et l'adaptation aux changements climatiques ne sont pas facilitées par l'absence d'opérations urbanistiques dirigées ou collectives en vue de densifier les quartiers d'habitation, gérer convenablement les espaces libres et les planter, faciliter la mobilité en contrant l'étalement urbain.
- La perte de la culture de l'économie d'eau chez les citoyens entraînant un certain abandon des techniques traditionnelles de collecte des eaux de pluie (Majen, Fesguia) conjuguée à un très faible taux d'utilisation des eaux traitées. Tout ceci, renforce la pression sur les ressources hydriques de l'île et entraîne le recours à des procédés, très coûteux, de désalinisation de l'eau de mer pour faire face aux besoins croissant en eau de la population et de l'activité touristique.

### **Conclusion**

L'écosystème djerbien a subi d'importantes mutations, notamment sur le plan de l'occupation de l'espace, où les changements sont de grandes ampleurs. Ajoutées aux risques liés aux changements climatiques, cette tendance peut engendrer des situations irréversibles en l'absence d'actions collectives volontaires ou dirigées, pour réajuster le mode actuel d'occupation de l'espace et de gestion des ressources en vue d'une plus grande efficacité et durabilité.

La connaissance parfaite des spécificités de l'écosystème insulaire et des limites de son potentiel en ressources naturelles devrait favoriser la recherche de solutions ingénieuses pouvant assurer un développement durable de l'île. Pour ce faire, une approche intégrée multisectorielle et multi-acteurs s'impose en vue de retrouver les équilibres nécessaires entre d'une part une attractivité de l'île qui se traduit par une croissance démographique et une pression sur le foncier et les ressources naturelles et d'autre part un développement urbain, une occupation de l'espace et une utilisation de l'écosystème et de ses ressources naturelles qui s'inscrivent dans une perspective de durabilité.

## **Gouvernance et développement local**

### **Analyse de la gouvernance actuelle de l'île de Djerba**

Les principes fondateurs du développement durable sont constitués, de l'harmonisation entre les trois piliers que représentent le développement économique, l'environnement et l'équité sociale, la gouvernance, est bien souvent considérée comme le quatrième pilier du développement durable, en insistant sur la nécessité de faire participer les acteurs sociaux<sup>4</sup>. La gouvernance se retrouve ainsi en « position intégratrice » des différents piliers du développement durable (Rumpala, 2009, p. 74). Une démarche du développement local durable se doit de définir une vision transversale et de rassembler l'ensemble des acteurs présents sur le territoire à travers un décloisonnement des secteurs d'activités. L'intérêt commun que représente le développement local durable permettra à l'ensemble des acteurs du territoire de se sentir concernés, et donc, de créer une synergie inter

---

<sup>4</sup> (Côté et Gagnon, 2005).

sphères et inter secteurs. La gouvernance actuelle de l'île de Djerba est assurée par une multitude d'acteurs regroupés en quatre sphères à savoir ; publique, privée, associative et enfin la sphère civile (groupements syndicaux). Le diagnostic de ces quatre sphères permet de constater ce qui suit :

### **Sphère associative**

La sphère associative est composée à Djerba de 100 associations dont 36 dans la commune de Houmt Souk, 33 dans la commune de Midoun et 31 dans la commune d'Ajim. Six principaux centres d'intérêts ont été répertoriés :

- Développement durable
- Citoyenneté
- Environnement
- Art/culture/sport/loisir
- Sciences/techniques
- Entreprenariat/micro-finance

Commune	Dév.durable	Citoyenneté	Environnement	Science/Tech	Ent/Mic-finance	Total	Population	Quotient/1000 hab.
Houmt Souk	12	11	2	7	4	36	76 000	0,476
Midoun	7	12	2	8	4	33	63 500	0,519
Ajim	6	18	1	4	2	31	24 300	1,28
Djerba	25	41	5	19	10	100	163 800	0,62

Il convient de signaler que les associations répertoriées sont celles que nous avons pu reconnaître avec les données disponibles. De même, le classement d'une association dans une catégorie ne veut point dire qu'elle ne peut être active que sur la thématique choisie. En réalité, on constate que dans chacune des communes, la présence de quelques associations locomotives qui agissent sur plusieurs fronts.

Depuis la Révolution, le tissu associatif connaît une certaine dynamique à Djerba (à l'in star de ce qui se passe dans le reste du pays), toutefois ce tissu fait face à des difficultés relatives à sa structuration, sa spécialisation thématique et surtout à son financement. Ces difficultés sont dues, selon les responsables d'associations à la faiblesse de l'engagement des citoyens, au manque d'expérience et la politisation excessive de la vie associative en raison de la conjoncture politique par laquelle passe le pays.

### **Sphère publique**

La sphère publique est constituée des administrations et services publics et des collectivités locales. Il s'agit en particuliers des Délégations, des Municipalités et des services déconcentrés de l'État central.

En effet, l'organisation administrative actuelle de l'île de Djerba est structurée en trois Délégations, dont le territoire correspond à celui des trois municipalités Djerba-Houmt-Souk, Djerba-Midoun et Djerba-Ajim couvrant les dix arrondissements municipaux de l'île. La réponse aux attentes de développement de Djerba passe nécessairement par une fédération des efforts des trois communes

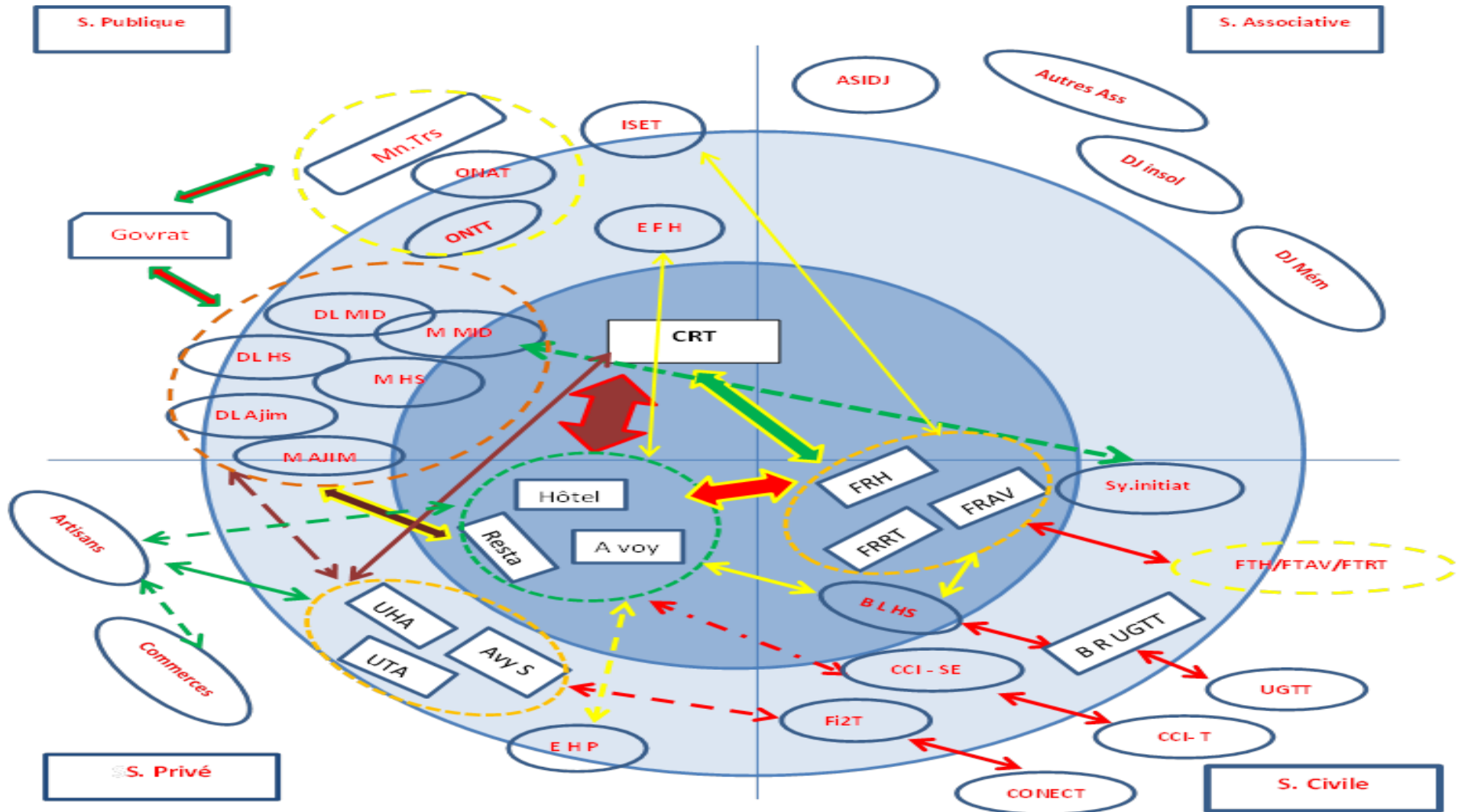
autour d'un projet commun. Cela constitue la pierre angulaire dans la construction du projet de gouvernance territoriale de l'île.

Les entretiens réalisés avec les responsables des concessionnaires publics (électricité/gaz, eaux, assainissement, télécom et transport), des services déconcentrés (artisanat, tourisme, environnement, agriculture...) ont montré que la coordination et la collaboration horizontale entre ces acteurs demeurent irrégulières et insuffisantes. Ces services ne disposent pas de vision unifiée de la problématique de développement durable de l'île, en dépit des efforts de coordination à travers les conseils locaux et régionaux de développement. La liaison fonctionnelle des services déconcentrés avec leurs administrations centrales les oblige souvent à un fonctionnement sectoriel vertical et cloisonné. Toutefois, on constate une grande motivation de leur part à aider à l'élaboration d'un projet unifiée de l'île, qui leur servirait de plaidoyer envers leurs administrations centrales lors de la planification de leurs interventions sur l'île.

### *Sphère privée*

La sphère privée est fortement dominée par les acteurs du secteur des services, essentiellement le tourisme (hôtels, agences de voyages, restaurants et cafés) et les activités en liaison avec le secteur touristique (artisanat, transport, agences immobilières, commerce...). Des secteurs tels que l'agriculture, l'exploitation et la valorisation du patrimoine, l'urbanisme et la protection de l'environnement souffrent d'un manque d'initiatives privées innovantes et d'un manque d'intégration de la valeur potentielle de ces secteurs dans la chaîne de valeur touristique, chaîne locomotive du développement économique du territoire. Ce constat illustre le caractère cloisonné de la gouvernance de la sphère privée de l'île qui se caractérise par la prédominance de l'activité touristique et la marginalisation d'autres activités comme on peut le constater à travers la carte des acteurs élaborée selon la perception des adhérents des syndicats professionnels du tourisme.

# Carte sociale du secteur du tourisme



### Légende :

Le type de relation/couleur de la flèche : Représentation	
<b>Rouge</b> : Collaboration	<b>Epaisseur de la flèche :</b> Plus la relation est intense, plus la flèche est épaisse.
<b>Verte</b> : Concertation	
<b>Jaune</b> : Contrôle	<b>Une relation occasionnelle :</b> est représentée par une flèche discontinue
<b>Marron</b> : Intensité de la relation	

Une lecture analytique de cette carte nous permet de faire les constats suivants :

- Malgré l'importance du nombre d'intervenants dans le secteur touristique les relations de concertation et de collaboration restent intersectorielles centrées encore sur le modèle d'offre traditionnel de tourisme. Les formes de tourisme alternatif et leurs acteurs sont encore laissés à la marge du secteur.
- Les secteurs de l'artisanat et du commerce de l'île ne tiennent que des relations marchandes avec le secteur touristique.
- Les acteurs de la formation tiennent des relations de concertation continues avec le secteur touristique, qui sont de l'avis de quelques acteurs du secteur d'une utilité vitale pour le repositionnement et la consolidation de l'offre.
- Des acteurs des secteurs de l'agriculture, du patrimoine, de l'urbanisme et de l'environnement de l'île ne sont pas présentés sur la carte pour vue que les acteurs du secteur touristiques ne les intègrent pas encore dans leur modèle de décision et entretiennent avec eux que de rares relations marchandes sans grand effet sur leurs modèles d'offre.
- La sphère associative malgré son acharnement pour proposer et participer au développement de l'île et du secteur touristique en particulier est encore laissée à la marge.

### Conclusion

En conclusion, nous pouvons dire que le diagnostic des différents sphères de gouvernance de l'île de Djerba nous conduisent à deux conclusions majeures, d'une part un fort besoin de structuration et de fédération de ces dernières et d'autre part de définition d'un projet commun de gouvernance de l'île dont la réalisation relève de la compétence et du leadership des trois communes organisées dans une structure appropriée d'intercommunalité.

## 3. PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT

### Introduction

Très impactée par l'évolution du secteur touristique, l'île de Djerba se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins pour son développement dont le modèle nécessite des ajustements dans le futur en vue d'assurer une réelle relance de sa dynamique de développement économique et social s'inscrivant dans une perspective de durabilité.

#### *Rôle moteur du tourisme*

Grâce à son potentiel naturel et patrimonial, l'île de Djerba bénéficie depuis l'indépendance d'un développement accéléré dans lequel le secteur touristique joue un rôle moteur avec un impact direct sur l'ensemble de l'activité économique et social de l'île. Valorisant les belles plages du Nord-Est de l'île, l'activité touristique est essentiellement balnéaire avec une importante infrastructure hôtelière qui compte environ 50 000 lits répartis sur 136 hôtels, dont 7 hôtels sont de la catégorie cinq étoiles, 37 hôtels de la catégorie quatre étoiles, 34 hôtels de la catégorie trois étoiles et 55 autres unités d'hébergement faisant de l'île la première destination touristique du pays, réalisant 6 505.284 nuitées en 2018, soit 25 % du total du pays. Le développement important du secteur touristique a eu le grand mérite d'entraîner un développement économique de toute l'île, dominé certes par le tourisme, mais tout de même assez diversifié, comme le montrent les données du recensement général de la population de 2014, relatives à la répartition de la population active. En effet, les secteurs de l'industrie manufacturière, des services, du transport et du commerce enregistrent des taux de population active qui sont souvent supérieurs à la moyenne régionale voire parfois nationale.

Le développement du tourisme et de la dynamique globale qu'il a favorisée, a eu un impact direct sur la création d'emploi et par conséquent sur l'amélioration des revenus de la population comme on peut le constater à travers le taux d'activité de la population qui est de 49% à Houmt-Souk contre une moyenne régionale de 43% et de 46,5 % à l'échelle nationale. Quant au taux de chômage, qui est d'environ 10% au niveau de Djerba, il est nettement en dessous de la moyenne régionale (15%) et nationale (14 %).

#### *Foyer d'attraction pour la population migrante*

Ce développement économique notable fait de l'île un foyer d'attraction pour la population migrante à la recherche d'emploi en provenance de nombreux gouvernorats du Sud et du Centre du pays. De ce fait, l'île a enregistré entre 2009 et 2014, un solde migratoire positif de 3700 arrivants alors que toutes les autres délégations du gouvernorat de Médenine, à l'exception de celle de Médenine-Sud (siège du gouvernorat), ont enregistré pendant la même période un solde migratoire négatif.

#### *IDR<sup>5</sup> : une position assez honorable*

L'impact du développement économique de l'île, soutenu par le tourisme, peut-être davantage apprécié positivement à travers un indicateur synthétique celui du développement régional (IDR), établi, en 2012 par le Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale (MDICI), pour les gouvernorats et les délégations de Tunisie. En effet, les chiffres de

---

<sup>5</sup> IDR : Indicateur de Développement Régional

l'IDR permettent de constater que la délégation de Houmt-Souk occupe la 58<sup>ème</sup> position sur les 264 délégations du pays, ce qui représente une position assez honorable. Cela la place en première position au niveau régional suivie de la délégation de Midoun (84<sup>ème</sup> position) alors que les autres délégations du gouvernorat occupent des positions plutôt défavorables (Béni Khedache en 237<sup>ème</sup> position).

***En somme, le développement du secteur touristique a eu le mérite d'insuffler une dynamique globale de développement à Djerba entraînant les différents secteurs économiques, avec un impact positif sur les conditions socioéconomiques des populations de l'île et au-delà.***

## Défis multiples

### Saturation du secteur touristique et perte de compétitivité comparative :

Après cette phase de forte croissance économique, suscitée par le développement du secteur touristique, l'île de Djerba se trouve actuellement confrontée à de multiples défis qui convergent tous vers la question de la durabilité tant sur le plan socio-économique qu'environnemental. De ce fait, nous pouvons dire qu'aujourd'hui l'île de Djerba est appelée à faire face à la fin d'un cycle de son développement et qu'elle se trouve à la croisée des chemins. Les manifestations de cette nouvelle conjoncture difficile concernent notamment :

- un secteur touristique dont les acquis et les impacts positifs sur l'ensemble du tissu économique et social sont indéniables mais qui enregistre depuis quelques années une certaine **saturation dans son modèle** actuel, caractérisée par des indicateurs de remplissage fluctuants et faibles par moment
- une perte de **compétitivité comparative** dans un environnement régional (méditerranéen) de plus en plus concurrentiel
- une **fragilisation accrue** de l'activité touristique liée à l'instabilité politique et à la menace sécuritaire au niveau national et international.

### Tourisme balnéaire basé sur l'exploitation des ressources naturelles

Sur un autre plan, le développement du tourisme balnéaire qui s'est basé sur l'exploitation des ressources naturelles (plage, soleil, paysage...) a entraîné avec le temps une **certaine surexploitation de ce patrimoine**. En effet, les îles constituent des écosystèmes vulnérables et par conséquent toute erreur de gestion de leur territoire ou de leurs ressources, naturellement limitées, peut-être irréversible. A ce propos, le mode d'occupation «pieds dans l'eau» adopté par le plan d'aménagement de la zone touristique et la concentration de l'infrastructure touristique sur le littoral Nord-Est de l'île, avec une densité d'utilisation exagérée du front de mer, a entraîné une dégradation de l'écosystème côtier, en particulier, et la destruction du cordon dunaire, aggravant le phénomène d'érosion du littoral. Face à cette situation de saturation, la durabilité du secteur touristique implique nécessairement une adaptation du modèle de développement de cette activité aux exigences du nouveau contexte.

### Risques de pénurie d'eau et changements climatiques.

Les ressources naturelles, en particuliers les ressources en eau, sont confrontées à une mobilisation excessive et par conséquent à une surexploitation engendrée par le dynamisme économique et l'accroissement démographique de l'île. De ce fait, les risques de pénurie d'eau, dans un contexte de plus en plus marqué par les changements climatiques, constitue un véritable défi pour l'île qui fût

pendant des décennies approvisionnée en eau potable par une conduite provenant du continent (nappes de Koutine). Toutefois, depuis mai 2018, l'île bénéficie d'une unité de désalinisation de l'eau de mer d'une capacité de 50 000 m<sup>3</sup>/ jour extensible à 75.000 m<sup>3</sup>/j, qui a permis d'améliorer sensiblement l'alimentation en eau potable de toute l'île néanmoins le coût élevé de désalinisation (2,500 DT/m<sup>3</sup>) constitue une importante charge pour la SONEDE. Plus généralement, la gestion de la ressource en eau au niveau de l'île devrait répondre à de nombreux **défis** : garantir l'accès à une eau potable de qualité pour la population, assurer l'approvisionnement du secteur touristique, maintenir l'irrigation d'un patrimoine arboricole local et protéger la ressource contre la surexploitation et la dégradation.

Tenir compte de tous ces enjeux nécessite d'une part une prise de conscience de tous les acteurs concernant la question de l'eau et d'autre part l'adoption **d'un système de gestion intégré de cette ressource rare et fragile** et qui concerne entre autres : la mise en place d'un système de sauvegarde des nappes phréatiques de l'île, la lutte contre les risques de pollution, la mise en place d'un système performant d'assainissement et de valorisation des eaux traitées, l'encouragement des techniques traditionnelles de collecte et de conservation des eaux de pluie (fesguia, majel ...), la généralisation des techniques d'économie d'eau notamment pour l'irrigation, l'utilisation avec parcimonie de l'eau produite par la station de dessalement de l'eau de mer avec des coûts élevés. Concernant l'impact des changements climatiques, les résultats des études les plus récentes se sont traduits par des scénarii préoccupants correspondant à une élévation du niveau de la mer entre 30 et 50 cm à l'horizon 2100, et du fait de l'accentuation des risques d'érosion et de submersion des terres basses qui en découlera, il est estimé que 11% des terres de l'île sont potentiellement submersibles. Également l'augmentation attendue de la température risque d'affecter négativement le confort thermique notamment pendant la période estivale à cause de la fréquence des périodes caniculaires prolongées ce qui pénaliserait l'activité touristique et augmenterait sensiblement la consommation énergétique pour la climatisation. Ainsi, on peut dire que les menaces liées aux changements climatiques sont réelles et impliquent bien évidemment l'urgence d'une stratégie d'adaptation de tout l'écosystème insulaire à cette dégradation du climat.

#### Faible appropriation du patrimoine

Sur un autre plan, le développement économique de l'île de Djerba n'a pas réussi à s'approprier le patrimoine de la région, pourtant très riche, qui n'a pas été suffisamment valorisé et intégré au produit touristique. A titre d'exemple : le paysage et le mode d'occupation du sol spécifique à Djerba (Houma, Menzel, oliviers, palmiers, réseau de piste..) n'ont pas bénéficié d'un grand intérêt en matière de sauvegarde et de mise en valeur par l'activité touristique. En outre, ce mode d'occupation traditionnel qui s'apparente parfaitement au concept moderne d'éco-quartier, est en voie de marginalisation voire de disparition en raison d'une urbanisation accélérée et peu maîtrisée des anciennes Houmas. Dans ce contexte, le rôle des communes est de montrer la voie en adoptant un aménagement urbain plus durable, articulant la qualité des espaces collectifs et l'offre de services avec la promotion d'un habitat viable sur le plan économique, social et environnemental.

Le patrimoine culturel et archéologique n'a pas été non plus intégré dans la dynamique globale porté par le secteur touristique. En outre, ce patrimoine est de plus en plus mis en danger par de multiples facteurs tels que les insuffisances constatées en matière de documentation, de classement national et par l'absence de plan de sauvegarde et de mise en valeur. Les déficits demeurent persistants en matière de protection et de contrôle contre les convoitises et l'usage anarchique et autres extensions illégales, défigurant parfois irrémédiablement, des mosquées historiques et des monuments millénaires. De ce fait, malgré les efforts fournis par les instances officielles (INP) et la société civile

(principalement l'ASSIDJE), il reste beaucoup à faire pour sauvegarder ce précieux patrimoine contre la dégradation. Le patrimoine immatériel n'est pas mieux loti dans un contexte marqué par la mondialisation où la sauvegarde des spécificités culturelles locales est devenue un défi de taille face à une production culturelle dominante. D'ailleurs toutes ces menaces compliquent sérieusement l'argumentation en faveur de l'inscription de l'île de Djerba au patrimoine mondial (UNESCO) et causent des difficultés supplémentaires.

#### Secteurs traditionnels : agriculture pêche artisanat, en perte de vitesse

Comme toute économie traditionnelle, l'économie locale à Djerba est originellement conçue sur la complémentarité des activités et des ressources locales qu'elles soient agricoles, maritimes, artisanales et surtout marchandes. Ces différentes activités, partie intégrante de l'organisation traditionnelle djerbienne, sont en perte de vitesse, faute de rentabilité suffisante, d'attractivité pour les jeunes et surtout de complémentarité sectorielle. Malgré les opportunités et les possibilités d'innovation l'artisanat et l'agriculture entre autres n'ont guère réalisé de progrès faute d'une vision globale de développement adaptée au contexte actuel de développement du pays. C'est le cas par exemple de l'agriculture qui n'a pas su s'adapter aux nouvelles exigences de ce contexte, en passant d'une agriculture essentiellement vivrière à **une agriculture multifonctionnelle** permettant non seulement de produire des aliments de qualité, valorisant les espèces locales notamment arboricoles, mais aussi de produire un paysage rural spécifique qui fait le charme de l'île et de contribuer à la sauvegarde de la biodiversité.

#### Forte attractivité face à une faible maîtrise de l'urbanisation

L'autre revers de la médaille concerne l'attractivité de l'île qui a entraîné une croissance démographique liée à un solde migratoire positif, mentionné précédemment, et par conséquent une pression sur le territoire insulaire, conduisant à une urbanisation effrénée. L'absence de maîtrise de cette urbanisation a fait apparaître des foyers d'habitat anarchique en plusieurs endroits, parfois même au voisinage immédiat de la zone touristique pénalisant ainsi tout le secteur touristique qui fait la richesse de l'île. La croissance débridée du secteur du tourisme conjuguée à la croissance démographique ont induit un impact négatif sur l'environnement avec la gestion désastreuse des déchets comme manifestation très visible. D'autres déficits sont à signaler, tels que dans la protection du paysage, dans l'usage extensif du sol urbain, dans la régulation de la circulation et du stationnement et dans la réutilisation des eaux usées. En fait, dans le domaine de l'environnement en Tunisie les progrès techniques ne manquent pas et plusieurs réalisations et expérimentations en témoignent y compris à Djerba, mais le plus important, c'est le changement des comportements des citoyens et des institutions publiques et la durabilité de l'action. C'est là tout l'enjeu clé de la transition écologique durable.

#### Forte mobilité et motorisation intense

Sur le plan de la mobilité, d'importantes nuisances envers l'environnement urbain sont induites par le système de mobilité : bruit, pollution, danger, perte d'énergie, sans parler des problèmes d'accessibilité et de stationnement. L'étalement urbain, la concentration des équipements aux centres principaux et une bonne partie des activités dans la zone touristique, sont derrière l'importante mobilité, sachant que l'activité touristique est elle-même caractérisée par une intense motorisation. Une île durable ne peut s'imaginer qu'à travers la promotion d'alternatives cohérentes au transport individuel motorisé, en coordonnant les différentes formes de mobilité dans des systèmes intermodaux encourageant l'usage des transports publics et de la mobilité douce. En ce

sens, un plan-vélo, en cours d'élaboration, est une opportunité à saisir, mais également une refonte de l'organisation du transport public demeure indispensable.

### Mode de gouvernance et de développement adopté

Basé jusqu' à présent sur l'exploitation démesurée des ressources naturelles et du littoral le mode de gouvernance de l'île devrait changer d'orientation, incorporer le principe de précaution et se mettre au diapason de la durabilité. Cette nouvelle vision intégrée de l'île, permettra de la gérer de manière prudente en tant que zone sensible ayant des écosystèmes fragiles.

L'organisation administrative fragmentée en trois délégations et trois communes, l'absence de mécanisme de coordination intercommunale, ajoutée au manque de solidarité, ont accentué les égoïsmes et empêché l'émergence d'une vision insulaire commune, au profit d'une gouvernance unifiée. C'est également le cas des services techniques déconcentrés (agriculture, équipement, tourisme, environnement...), qui fonctionnent séparément les uns des autres, dépourvus de plan de cohérence territoriale aggravé par un saupoudrage des moyens alloués aux différents services déconcentrés de l'Etat au niveau des trois délégations.

## Conclusion

Face à une gouvernance fragmentée et défaillante, dont l'impact négatif sur la durabilité de l'écosystème insulaire est observé dans tous les domaines, les acteurs locaux des trois communes des différents sphères de gouvernance sont appelés à initier un nouveau mode de gouvernance basé sur la concertation et l'intercommunalité avec des outils innovants de pilotage du développement économique et social s'inscrivant dans une perspective de durabilité. La promotion du Label « **Green Djerba** » s'inscrit dans cette perspective visant à renverser la tendance actuelle et entamer un processus vertueux de développement durable au service de toute l'île.

**Deuxième partie**

**Label**

**« Green Djerba »**

## Introduction :

La situation contrastée du développement économique, social et environnemental de Djerba que nous venons d'esquisser va servir de fil conducteur, en cette deuxième partie, afin de dégager la vision globale pour un développement durable de l'île de Djerba et pour l'identification des orientations stratégiques et des conditions cadres. Dans le but de mettre en œuvre, la vision et les orientations stratégiques du Label «*Green Djerba*», il s'en suivra ensuite l'élaboration d'un plan d'action avec une approche participative suivi de l'esquisse du label.

## 4. VISION « *Green Djerba* » ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

### Vision «*Green Djerba*»

***Le Label « *Green Djerba* » vise à favoriser l'émergence dans l'île , d'une nouvelle dynamique de développement économique et social durable , tenant compte de ses contraintes insulaires, soutenue par les organismes publics, prise en charge par les collectivités et acteurs locaux , impliquant les citoyens et s'inscrivant dans une perspective d'équité et de résilience.***

### Orientations stratégiques générales

A ce titre, le Label « *Green Djerba* » s'articule autour d'un cadre stratégique de référence, qui permettra à l'île de :

- s'organiser et piloter sa dynamique de développement économique et social dans le cadre d'une gouvernance locale unifiée et transversale, s'inscrivant dans le processus de décentralisation du pays ;
- développer durablement des milieux de vie dynamiques et attractifs qui mettent en valeur et protègent les éléments distinctifs du territoire que sont ses ressources et son patrimoine historique, ses paysages et sites naturels,
- négocier avec les pouvoirs publics sa stratégie de développement en termes d'orientations et d'actions prioritaires spécifiques en tenant compte de son insularité dans le cadre du projet global de développement de la région voire du pays ;

- faire valoir ses potentialités et ses atouts en vue de s'assurer un meilleur positionnement et une attractivité par rapport à un environnement national et international de plus en plus marqué par la concurrence entre les territoires par la mise en place à terme d'un processus de labellisation.

L'initiation d'un processus pour le développement durable sur la base de la vision stratégique, développée à travers le processus de Labellisation «*Green Djerba*», nécessite des conditions cadres.

## Conditions cadres générales

Ci-après les conditions cadres générales qui précèdent les conditions cadres spécifiques à mentionner ultérieurement pour chaque axe

- Une nouvelle gouvernance locale s'inscrivant dans une démarche de démocratisation et de décentralisation nécessitant une mobilisation et une implication effective des acteurs locaux et la participation des citoyens dans la prise de décision, relative au développement de l'île.
- Un pilotage stratégique du processus de développement insulaire assuré par des institutions locales appropriées et disposant de moyens d'action et des ressources humaines compétentes en matière de veille, d'analyse et de planification stratégiques.
- Une intégration et une cohésion territoriale valorisant les atouts de l'ensemble des terroirs de l'île et permettant une plus grande complémentarité entre les différents secteurs et activités économiques insulaire et régionale. Cette approche se doit d'intégrer les différentes caractéristiques insulaires de manière à permettre au citoyen de s'y retrouver et d'être véritablement acteur dans un processus qui le valorise et dont il comprend les rouages.
- Une dynamique d'ouverture sur l'espace économique régional, national et international (continental et méditerranéen), appuyée par une stratégie de marketing territoriale visant à accroître, sélectivement, l'attractivité de l'île notamment par rapport aux investissements extérieurs (gagnant-gagnant) et la coopération internationale décentralisée en particulier.

## 5. PLAN D'ACTION

### Introduction

Pour l'élaboration du plan d'action, un processus de planification participative a été organisé dans le cadre d'un atelier (21 et 22 mars 2019) regroupant les acteurs des secteurs public, privé et associatif concernés directement par la mise en œuvre du Label de développement durable de Djerba. Il s'agit notamment des représentants des trois communes, des organisations professionnelles, des différents corps de métiers, particulièrement du secteur touristique, des services déconcentrés de l'Etat et des représentants de la société civile.

Les étapes du déroulement de cet atelier qui a permis d'identifier le plan d'action participatif sont résumées dans le tableau ci-après <sup>6</sup>:

Etape	Contenu
Etape 1	- Discussion et validation au sein de chaque groupe de la vision et des orientations stratégiques propres à chaque axe.
Etape 2	- Identification par chaque groupe des actions et des projets devant concrétiser la vision et les orientations stratégiques préalablement discutées et validées.
Etape 3	- Élaboration par chaque groupe d'une matrice illustrant les différents projets ou actions préalablement identifiés et retenus pour chaque axe
Etape 4	- Finalisation des travaux des groupes de travail par l'équipe d'experts en précisant certaines actions et en ajoutant d'autres jugées pertinentes et mise en cohérence du Plan d'action opérationnel du Label

Les propositions issues de cet atelier qui constituent le plan d'action opérationnel sont présentées ci-après par axe. Ces propositions seront davantage précisées ultérieurement grâce à leur prise en charge par les acteurs directement concernés :

---

<sup>6</sup>Pour plus de détail, voir « Rapport de l'atelier de planification, Ecole hôtelière de Djerba, le 21 et 22 mars 2019 »

## Axe : Activités économiques durables

Orientations	Actions/projets proposés	Responsable(s)	Partenaire(s)	Risque(s)
<b>1) Soutenir l'économie verte</b>	Equiper les services communaux par l'énergie renouvelable.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Male</li> <li>• La STEG</li> <li>• Coop. Internationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déficit de financement</li> <li>• Engagement défaillant des conseils municipaux</li> </ul>
<b>2) Soutenir le secteur de la pêche, tant traditionnelle que moderne</b>	Mise en place d'un programme de valorisation des pratiques traditionnelles de la pêche : les pêcheries fixes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CRDA</li> <li>• CTV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• URAP</li> <li>• APAL</li> <li>• OSCs</li> <li>• Coop. internationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement défaillant des pêcheurs</li> </ul>
<b>3) Diversifier et vulgariser l'offre touristique.</b>	Réhabiliter les syndicats d'initiative	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les communes</li> <li>• FTAV</li> <li>• FTH</li> <li>• ONTT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acteurs Économiques et culturels</li> <li>• Min.Tourisme</li> </ul>	
	Créer un ou des instituts supérieurs tourisme,...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MES</li> <li>• Rectorat de Gabes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Min.Santé</li> <li>• ONTT</li> <li>• Secteur privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déficit de volonté politique et de financement</li> </ul>
<b>4) Diversifier la production et confirmer la multifonctionnalité du secteur agricole.</b>	Aménager un jardin de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CRDA</li> <li>• CTV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• IRA</li> <li>• URAP</li> <li>• Communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes fonciers et de Gestion</li> </ul>

## Axe : Patrimoine historique et culturel

Orientations	Actions/projets proposés	Responsable(s)	Partenaire(s)	Risque(s)
<b>1) Protéger le potentiel patrimonial</b>	Créer un museo-parc (Méninx)	• INP/ANEP	• • • CRT	Communes OSC • Déficit financier
<b>2) Mettre en valeur ce potentiel et œuvrer à son intégration dans son contexte.</b>	Créer un circuit culturel transversal	• INP/ANEP	• • • • CRT	Communes OSC Mécénat • Déficit financier • Adhésion des partenaires
<b>3) Mettre en place un processus décisionnel participatif et partagé entre les différents acteurs concernés</b>	Réhabiliter les menzels dans le cadre d'un circuit culturel	• INP/ANEP • Les propriétaires	• • Mécénat	Communes • Problèmes fonciers/héritage • Désistement des partenaires
<b>4) Prendre en considération le rattachement de l'île à son contexte méditerranéen</b>				

## Axe : Culture environnementale et citoyenneté

Orientations	Actions/projets proposés	Responsable(s)	Partenaire(s)	Risque(s)
<b>1) Développer une éducation environnementale et une alphabétisation aux contraintes environnementales</b>	Sensibiliser à la gestion des déchets et à leur valorisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communes</li> <li>• ANGED</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• OSCs</li> <li>• établissements éducatifs</li> <li>• Médias</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non implication citoyenne</li> </ul>
<b>2) Privilégier l'arborisation et préserver la biodiversité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des espaces de suivi et d'échantillonnage des variétés endémiques en vue de faciliter leur reproduction dans des espaces soumis à la protection et au suivi, en concertation avec les agriculteurs concernés, et dans les espaces éducatifs.</li> <li>• Créer des espaces de présentation et d'exposition des variétés patrimoniales, pouvant être à vocation pédagogique, didactique, culturelle et touristique.</li> <li>• Cas de projet pilote : Projet de création d'un jardin de la biodiversité à Erriadh (HaraSghira)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CRDA</li> <li>• Communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• OSCs, propriétaires éducatifs</li> <li>• établissements éducatifs</li> <li>• médias</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réticence des propriétaires</li> </ul>

<b>3) Rationaliser la gestion des déchets.</b>	<p>1. Réduire à la source par la minimisation des déchets l'incitation des jeunes diplômés à la création de projets de recyclage.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-le développement d'un centre de compostage central pour l'ensemble des zones urbaines de l'île.</li> <li>-la mise en place d'un système de collecte régulière et à temps des déchets avec contrôle et suivi à distance (SMART city).</li> <li>-la mise en place de points de collecte et des déchèteries des déchets recyclables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anged</li> <li>• Communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• OSCs</li> <li>• les ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non adhésion des manèges</li> <li>• non collaboration des OSCs</li> </ul>
--	--	---	---	--

**4) Favoriser le recours aux énergies propres**

<b>5) Réhabiliter le savoir-faire et les pratiques ancestrales éco responsables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recenser les pratiques et le savoir-faire ancestraux susceptibles d'être conservées dans le cadre d'une agriculture biologique.</li> <li>• Identifier les personnes ressources susceptibles d'assurer la formation et la transmission du savoir-faire.</li> <li>• Inciter à la pratique de l'agriculture paysanne dans les espaces des menzels en friche.</li> <li>• Créer un ou des espaces dédiés à la vente exclusive des produits agricoles pour les valoriser et montrer le profit à tirer d'une telle pratique agricole.</li> <li>• Cas d'étude : Expérience pilote de HaraSghira).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CRDA</li> <li>• Communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• OSCs, propriétaires éducatifs</li> <li>• établissements éducatifs</li> <li>• médias</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réticence des propriétaires</li> </ul>
---	---	--	---	---

## Axe : Urbanisme et aménagement

Orientations	Actions/projets proposés	Responsable(s)	Partenaire(s)	Risque(s)
1) Maitriser l'urbanisation hors PAU	Les Ghaba, en appliquant la réglementation tunisienne des zones rurales : (1 ha mini.) pour les constructions, feront le tampon entre les parties urbanisées et les Menzel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communes</li> <li>• SDAZS-JERBA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communes</li> <li>• SDAZS-JERBA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adhésion des partenaires</li> </ul>
2) <b>Densifier les tissus urbains existants</b>	Réaliser un quartier durable au sein ou en extension d'une zone urbaine,	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Particuliers</li> <li>• Promoteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communes</li> <li>• Particuliers</li> <li>• Promoteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déficit financier</li> <li>• Adhésion des partenaires</li> </ul>
3) <b>Préserver les zones des Menzels et des zones naturelles.</b>	Réhabiliter une houma en un éco-quartier et réintroduire des activités de mise à niveau,	<ul style="list-style-type: none"> <li>• INP</li> <li>• Les propriétaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communes</li> <li>• Propriétaires</li> <li>• Mécénat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déficit financier</li> <li>• Adhésion des partenaires</li> </ul>
4) Préserver le cachet architectural local, intégrer une architecture contemporaine minimaliste	<b>Restaurer les composantes d'un menzel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• INP</li> <li>• Les propriétaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communes</li> <li>• Les propriétaires</li> <li>• Mécénat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déficit financier</li> <li>• Adhésion des partenaires</li> </ul>

## Axe : Gouvernance

Orientations	Actions/projets proposés	Responsable(s)	Partenaire(s)	Risque(s)
<b>1) Organiser l'environnement institutionnel :</b> <b>Institutionnaliser les sphères, publique, associative et privée.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place une <b>structure intercommunale</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>MALE</li> <li>FVT</li> <li>COFIL Green Djerba</li> <li>Coopérations internationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Répartition de l'autorité</li> <li>Environnement social et politique</li> <li>Disponibilité de RH pour des missions stratégiques</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dynamiser le conseil des associations pour créer <b>les réseaux associatifs thématiques de l'île</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>OSCs Pilots</li> <li>COFIL Green Djerba</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communes</li> <li>Coopérations internationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Légitimité des pilotes</li> <li>Culture de travail inter associatif pas évidente</li> <li>Financement</li> </ul>

- Créer une structure représentative du secteur privé : **Le conseil économique de l'île**
- Structure intercommunale
  - ULAP
  - FRH
  - FRAV
  - FRRT
  - UHA
  - UTA
  - DMO Djerba
  - Chambres de commerce
  - Chambres syndicales des métiers
- CRT
- CRDA
- IRA
- ONAT
- DRC
- APII
- APIA
- ODS
- COPIL Green Djerba
- Le Réseau d'association de DD
- Coopérations Internationales
- Multitude d'acteurs avec difficulté de mobilisation
- Mécanisme de partenariat public-privé nouveau pour définir une vision et un projet communs
- Modèle de financement des études et des veilles stratégiques

- 2) Intégrer les sphères de façon à créer une synergie et à unifier la vision**
- Créer l'Agence de Développement Locale Durable de l'île de Djerba
  - Structure intercommunale
    - Le conseil économique
    - Le Réseau d'association
    - DMO Djerba
  - MALE
  - FVT
  - CRT
  - CRDA
  - IRA
  - ONAT
  - DRC
  - APII
  - APIA
  - APAL
  - ANPE
  - ANGED
  - ODS
  - DMO Djerba
  - COPIL Green Djerba
  - Coopérations internationales
  - Multitude d'acteurs avec difficulté de mobilisation
  - Mécanisme de partenariat public-privé nouveau pour réaliser des projets communs
  - La mise à disposition d'un fonds de garantie pour le financement des actions d'entrepreneuriat innovantes

<p><b>3) Promouvoir les chaînes de valeurs et les labelliser autour d'un nouveau système de tourisme (offre et commercialisation)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer l'organisation de Gestion de la Destination Djerba - <b>DMO</b> Djerba -</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CRT</li> <li>• ONAT</li> <li>• FRH</li> <li>• FRAV</li> <li>• FRRT</li> <li>• ASSIDJ</li> <li>• ANEP</li> <li>• INP</li> <li>• APAL</li> <li>• ANPE</li> <li>• ANGED</li> <li>• UHA</li> <li>• UTA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• structure intercommunale</li> <li>• Communes</li> <li>• ISET</li> <li>• DMO Dahar</li> <li>• Autorités locales</li> <li>• Coopérations internationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation des leaders du secteur touristique</li> <li>• l'intégration de différents modèles managériaux (offre et commercialisation)</li> <li>• Non engagement social pour une île touristique (propriétaire des Menzels/les Houmas...)</li> <li>• Le défi de l'île propre</li> <li>• Manque de compétences spécifiques en tourisme alternatif</li> </ul>
---	--	--	--	---

## 6. ESQUISSE DU LABEL

### *LABEL «Green Djerba », une action salubre*

L'élaboration d'un plan d'action impliquant tous les acteurs pour un développement local durable et intégré valorisant le patrimoine et les atouts de l'île de Djerba est plus que nécessaire pour rétablir l'équilibre de la dynamique économique et réduire les atteintes à la qualité de vie et à l'environnement.

Une forme de « labellisation » adaptée, pourrait permettre de mieux valoriser les produits locaux, et les systèmes productifs. Le système touristique en tant que force potentielle motrice est amené à s'engager en premier.

Tenant compte des risques et faiblesses, précédemment mentionnés, le Label « Green Djerba » est à considérer d'une part comme une stratégie pour relancer l'économie qui se trouve à un tournant délicat et d'autre part comme une stratégie pour inscrire les diverses composante insulaires dans la perspective de la durabilité.

Vu sous cet angle, le Label n'est pas un exercice de style mais une impérieuse nécessité, une action salubre au sein d'un plan de réforme générale à initier de manière participative, pour mettre l'île de Djerba sur la voie d'un développement durable.

Le principal objectif du Label est de favoriser l'engagement permanent des acteurs concernés en faveur du développement durable de l'île dans les différents secteurs d'activité, en premier lieu à travers le tourisme, qui s'est imposé comme une activité économique transversale aux profondes ramifications économiques, sociales, environnementales et territoriales.

Le recours à l'établissement et au suivi et contrôle des paramètres de durabilité devient une nécessité absolue et devrait intégrer tous les axes et pourrait s'exprimer par l'établissement d'un ou de plusieurs labels évolutifs répondant à des objectifs à atteindre par paliers dans le cadre d'un processus continu et volontaire.

La prise de conscience des citoyens de la gravité et de l'urgence des défis environnementaux constitue la condition nécessaire à la mise en place d'une stratégie de développement durable acceptable et applicable. Favoriser le développement d'une culture environnementale citoyenne représente en définitive l'enjeu et le défi à relever. Ainsi la question de la durabilité est à inculquer dès le premier âge pour qu'elle devienne un comportement social.

### *Orientation retenue pour le Label «Green Djerba»*

La concertation sur l'orientation à choisir pour le LABEL «Green Djerba » a permis de retenir ce qui suit :

- Engager un processus progressif qui devrait aboutir à terme à la « Labellisation » de toute la dynamique de développement de l'île de Djerba

- Suivre une démarche par étape tenant compte du contexte institutionnel actuel de l'île et des exigences techniques d'un tel processus. Pour ce faire, les prochaines étapes seront les suivantes :
  - La rédaction et l'adoption d'une charte,
  - L'élaboration d'un guide de bonne pratique
  - La structuration et la formalisation du Label : définir les règles générales régissant le futur Label et le mode de sa gouvernance
  - L'installation d'une institution intercommunale porteuse du projet Label (DMO)

### a. Un socle pour le Label : la charte pour un développement durable de l'île

La mise en place du label «*Green Djerba* » s'appuie au préalable sur un socle à savoir la charte pour un développement durable de l'île. Il s'agit d'une expression de volonté collective des acteurs à mettre en œuvre un projet de développement durable sur le territoire avec une vision partagé.

La charte constitue un engagement collectif pour l'initiation du processus de labellisation qui représente d'abord un changement de culture pour les acteurs locaux, porteurs de l'esprit du label, qui seront certainement confrontés à des résistances internes et externes liées aux anciens modes de consommation et production.

**Portée par les acteurs locaux de l'île (collectivités, administration, entreprises, associations, individus...), une charte locale pour un développement durable, matérialisé par la mise en place d'un Label, a pour ambition la formulation d'un objectif à atteindre, l'exploration de la direction à suivre pour atteindre les objectifs de labellisation.**

**A ce titre, la charte devrait faciliter la convergence des actions et des moyens à mettre en œuvre par chacun des acteurs concernés pour la concrétisation des objectifs du développement durable de l'île.**

### b. Guides de bonnes pratiques.

Les guides de bonnes pratiques présentent un ensemble de recommandations fondées sur les meilleurs savoirs et données disponibles, dans le but de soutenir les pratiques et l'organisation des actions des acteurs. L'élaboration de ces outils requiert un processus rigoureux afin d'assurer leur crédibilité et leur acceptabilité auprès des utilisateurs.

L'élaboration des recommandations d'un guide de bonnes pratiques s'effectue de la manière la plus systématique possible, avec et pour les acteurs locaux (collectivités, administration, entreprises, individus...).

De ce fait, la première phase pour le développement des guides de bonnes pratiques est de constituer des groupes de réflexions sur les bonnes pratiques et qui permettent de réaliser deux objectifs :

- mesurer la distance entre les pratiques actuelles et les pratiques souhaitées afin d'évaluer les efforts à mettre en œuvre
- constituer une dynamique de groupe entre les acteurs pour esquisser une première ébauche de référentiel de labellisation.

Ceci permet d'aboutir à un guide de bonnes pratiques issu d'un processus d'élaboration rigoureux et transparent et traduisant des liens explicites entre les recommandations et la mise œuvre du label.

### c. Organisation d'un système de labellisation

La mise en place d'un système de labellisation est la phase ultime d'un processus de prise de conscience de l'impératif d'un changement de la dynamique de développement d'un territoire dans une perspective de durabilité. L'organisation d'un système de labellisation implique nécessairement les composantes suivantes :

- **Un organisme certificateur**

Celui-ci va avoir un rôle administratif. C'est lui qui reçoit la demande de certification, évalue sa recevabilité, désigne l'évaluateur (qui peut ne pas appartenir à l'organisme certificateur), analyse les résultats de l'évaluation présentés dans le rapport, décide, au vu des résultats, de délivrer ou non le certificat au demandeur. Toutes ces règles « administratives » sont généralement consignées dans un règlement général.

- **Un référentiel de certification**

Il s'agit du document de référence qui décrit les caractéristiques que doit avoir l'objet (organisme, produit, personne) et qui vont être soumises à une évaluation de conformité avant la délivrance ou non du certificat du label. Le référentiel dans la plupart des cas, est un document publié, donc public, qui peut faire l'objet d'une large diffusion.

- **Un protocole d'évaluation**

Il explique comment va se dérouler l'évaluation de la conformité des caractéristiques de l'objet à certifier par rapport à celles décrites dans le référentiel ? Par qui doit être faite cette évaluation ? Dans quelles conditions ?... Tout cela doit être prévu, connu des acteurs (donc publié) et mis en œuvre. Ce protocole est généralement établi par l'organisme certificateur ou un consortium d'organismes certificateurs.

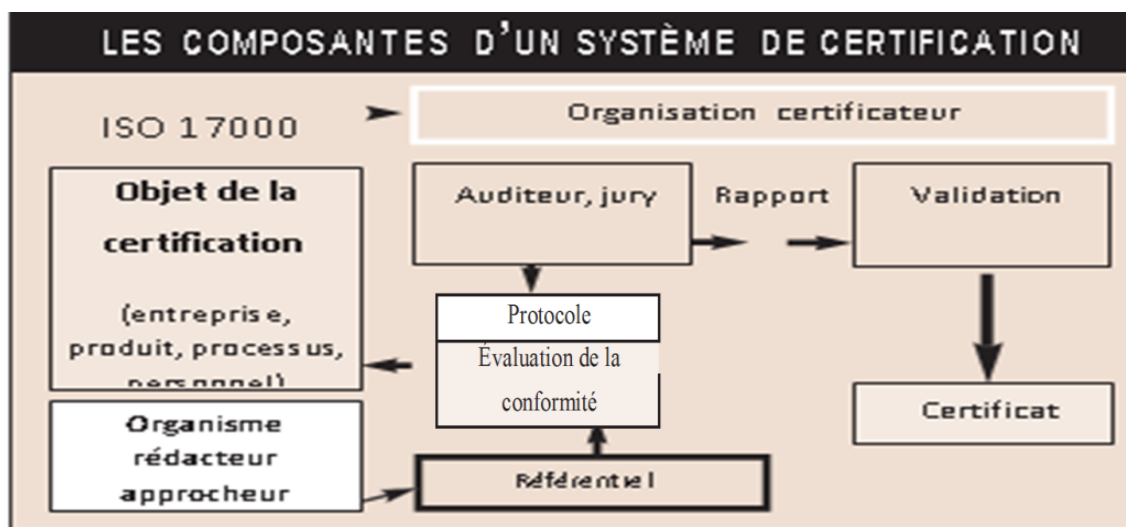
- **Un évaluateur ou auditeur**

Il s'agit d'un opérateur habilité, chargé d'appliquer le protocole d'évaluation, c'est-à-dire de procéder à la vérification – selon les modalités précisées dans ce protocole – que les caractéristiques présentées par l'organisme, le produit ou la personne, correspondent bien à celles décrites dans le référentiel.

- **Un certificat de label**

C'est l'aboutissement du processus de certification, le sésame qui va être remis au demandeur par l'organisme certificateur, une fois toutes les formalités effectuées, y compris les éventuelles formalités financières (car tout cela mobilise des énergies qui ne relèvent pas toujours du service public !). Ce certificat va pouvoir être «affiché» par son détenteur comme signe manifeste de la conformité, à travers un logo apposé sur des documents de communication ou sur le produit lui-même.

Le fonctionnement du système de certification est schématiquement le suivant :



Observation : ISO/IEC 17000:2004 spécifie des termes généraux et leurs définitions relatifs à l'évaluation de la conformité, y compris l'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité, et à l'utilisation de l'évaluation de la conformité pour faciliter le commerce.

#### d. Gouvernance du système de labellisation : OGD/DMO

L'Organisation de gestion de la destination (OGD) ou Destination manager organization (DMO), par sa vocation d'outil de gestion et marketing territoriale, est le porteur prédestiné pour l'administration du label et d'assurer ainsi le rôle d'organisme certificateur. Pour la rédaction des référentiels l'OGD développe des partenariats avec les milieux techniques spécialisés et les acteurs du domaine de certification pour faire évoluer les bonnes conduites du domaine en des normes et critères de certification.

Les composantes du système de labellisation à savoir l'évaluation et la certification sont assurées par l'OGD au profit des opérateurs engagés dans le processus de labellisation de leurs activités et ce contre le paiement d'une redevance qui constitue ainsi une des sources de financement de l'OGD. Ainsi, le portage du label par l'OGD assure non seulement l'indépendance, l'authenticité et la diffusion du processus de labellisation mais également l'autonomisation et la crédibilité de l'OGD.

## 7. PERSPECTIVES

### Balises et jalons pour le Label «Green Djerba»

<b>BALISES : ORIENTATION STRATEGIQUES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU LABEL</b>	
<b>1. Engagement des acteurs locaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Par l'expression de la volonté des parties prenantes pour la mise en place d'un <b>projet de labellisation partagé</b></li> </ul>
<b>2. Adoption d'un processus progressif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En suivant une démarche « <b>pas à pas</b> » <b>évolutive/participative</b>, pour la construction du label «Green Djerba» s'inscrivant dans la durée.</li> </ul>
<b>3. Mise en place d'un organe moteur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En créant une <b>DMO/OGD</b> pour mettre le processus en marche</li> </ul>

La labellisation sera l'aboutissement du processus qui entame actuellement ses premiers pas et dont le développement doit suivre prochainement sur des bases appropriées pour permettre de relever les défis.

Les jalons suivants sont indiqués pour le balisage de la route du Label «Green Djerba», dont la prochaine phase de mise en place devrait s'étaler de septembre 2019 à mai 2020 :

<b>JALONNEMENT DE LA ROUTE : prochaine étape (02)</b>	
<b>1<sup>er</sup> jalon</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Adoption d'une charte</b> intercommunale visant l'engagement au Label (juin 2019)</li> </ul>
<b>2<sup>ème</sup> jalon</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Démarrage du processus</b> de construction du Label «Green Djerba» (Secteurs/activités concernées, modalités de mise en place, planning, mode de gouvernance....) avec l'appui des partenaires nationaux et internationaux (septembre-octobre 2019).</li> <li>➤ Développement des guides de bonnes pratiques, cahiers de charges... spécifiques aux domaines d'activités concernés par la labellisation (octobre –novembre 2019)</li> </ul>
<b>3<sup>ème</sup> jalon</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>L'installation d'une DMO</b> gestionnaire du Label «Green Djerba» (Novembre-Décembre 2019)</li> <li>➤ Développement d'un plan d'action de la DMO (Janv. 2020)</li> </ul>
<b>4<sup>ème</sup> jalon</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Communication/sensibilisation</b> des acteurs et corps de métiers susceptibles d'être concernés par le processus de Labellisation (Février-mars 2020)</li> </ul>
<b>5<sup>ème</sup> jalon</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Test de suivi et évaluation</b> (Avril-mai 2020) des premiers résultats de labellisation</li> </ul>

## CONCLUSION GENERALE

Le diagnostic, entrepris à l'occasion de ce processus d'élaboration du Label «*Green Djerba*», a montré que le tourisme, principale activité économique de l'île, est en situation dont les manifestations sont nombreuses. En effet, ce secteur, en dépit de ses multiples impacts positifs sur le plan économique et social, n'a pas réussi à entraîner suffisamment les autres secteurs et à les intégrer dans une dynamique de croissance durable. En outre, l'environnement insulaire a été victime de la consommation effrénée des ressources naturelles fragiles et limitées. Les ressources hydriques, faibles par nature, sont de plus en plus remplacées par des apports, forts coûteux, provenant des stations de dessalement. La vulnérabilité face au changement climatique est une sérieuse menace. L'extension urbaine anarchique, au dépend des zones agricoles et naturelles, est destructrice des paysages et du mode d'établissement humain séculaire. La transgression des règles semble se banaliser aboutissant à un décalage entre la réglementation et l'urbanisme vécu. Quant au patrimoine culturel, il reste marginalisé, sans articulation avec le secteur touristique nécessaire pour faire de l'île une destination culturelle.

Bien qu'il soit globalement moyen, le niveau des équipements et des infrastructures reste insuffisant en période estivale, au cours de laquelle Djerba voit sa population tripler. Le projet de pont qui se profile à l'horizon, dans un contexte manquant de transparence et de participation de la société civile et des collectivités locales, ne fait qu'accentuer les craintes d'une saturation préjudiciable (accroissement des pollutions et nuisances) ce qui impactera forcément l'environnement et rendra problématique la durabilité de son développement.

Ce diagnostic révèle que les fondamentaux du développement durable de l'île sont remis en cause. Faire prendre conscience de cette situation et attirer l'attention des acteurs sur l'urgence de la révision du modèle de développement sont parmi les objectifs du «*Green Djerba*» qui a l'ambition de contribuer à la définition d'une vision stratégique pour le développement durable de l'île.

En effet, le processus de labellisation s'inscrit dans cette optique et aspire à accompagner les collectivités locales, les organismes publics, les entreprises privées et la société civile à aller dans le sens souhaité de la durabilité.

Les perspectives pour la mise en place du Label «*Green Djerba*» sont balisées par trois orientations stratégiques portant essentiellement sur l'engagement collectif des acteurs et l'organisation institutionnelle du processus de la Labellisation (DMO). Elles sont également jalonnées par des étapes complémentaires qui démarrent avec la signature d'une charte intercommunale pour un développement durable de l'île et qui aboutissent à la mise en place d'un système de suivi-évaluation du label «*Green Djerba*».

**Nous terminons par cette citation, optimiste et réaliste, issue du SDAZS de l'île de Djerba ;**

*« L'agenda écologique de l'île est lourdement chargé et, dans le même temps, il existe des opportunités remarquables qui permettraient de traiter de manière conjointe la question économique et la question écologique et en particulier la protection des espaces fragiles et d'intérêt écologique fort. Il s'agit en particulier du littoral et en premier lieu des presqu'îles et des lagunes qui doivent être non seulement protégées mais mises en valeur à la fois comme sanctuaires naturels et comme supports de l'activité économique. La montée en gamme du produit touristique ne signifie pas un simple changement de clientèle, mais un changement du contenu de ce produit. Et celui-ci renvoie à la fois à une option culturelle et à une option écologique. C'est l'île toute entière qui doit être traitée comme une destination touristique dans un espace écologique protégé, avec une priorité pour le littoral qui est à la fois le plus riche et le plus menacé. L'agriculture organisée sur des chaînes de valeur des produits locaux peut également monter en gamme. Les différentes composantes du patrimoine sont à protéger systématiquement et à mettre en valeur... »<sup>7</sup>*

---

<sup>7</sup> SDAZS de l'île de Djerba (Schéma directeur d'aménagement de la zone sensible) « MEHAT-DGAT-PNUD-APAL- Bureau d'étude DIRASSET-International SDAZS de l'île de Djerba Rapport provisoire Phase1. Il est à signaler que cette étude nous a servie comme source en plusieurs endroits de ce document.